



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

RECRUTEMENTS TEMPORAIRES CONTRATS COURTS



ACQUÉRIR UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE DE COURTE DURÉE

AU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
(ADMINISTRATION CENTRALE)

Les emplois permanents sont en principe occupés par des fonctionnaires (article L.311-1 du Code général de la Fonction publique). Néanmoins, des agents contractuels peuvent être recrutés pour faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité ou à une vacance temporaire d'emploi. Dans ce cadre, le ministère recrute chaque année environ 300 contractuels de catégorie C.

► QUELLES MISSIONS ?

Ces agents ont pour missions principales la gestion administrative, le secrétariat, le versement et la cotation d'archives, la comptabilité. Ils peuvent être amenés à aborder la gestion de projets, la communication ou d'autres domaines d'activités.

► QUI PEUT POSTULER ?

Les candidats doivent être majeurs.

► COMMENT POSTULER ?

Les dossiers de candidature (lettre de motivation et CV) doivent être envoyés à l'une des adresses suivantes :

Pour les services à Paris

ccc-candidatures.dga-drh-recruth@diplomatie.gouv.fr

Pour les services à Nantes

vacations-candidatures.nantes@diplomatie.gouv.fr

► QUEL TYPE DE CONTRAT ?

Les contrats sont proposés sur la base de 35 heures hebdomadaires. Ils sont conclus pour une période allant de quelques jours à 12 mois.

► QUELLE RÉMUNÉRATION ?

Depuis le 1^{er} septembre 2024, elle s'élève à 2 206 € bruts, soit 1 772,96 € nets.

OÙ SE RENSEIGNER ?

Sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

diplomatie.gouv.fr

Rubrique Emplois et concours > Postes à pourvoir (France)

Auprès du bureau d'accueil de la Direction des ressources humaines

info.drh@diplomatie.gouv.fr

